BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 637

40 – LANDES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

Créations d'établissements

984 672 725 RCS Dax.
NOLANERIC.
Forme : Société civile.
Administration : Gérant, Associé indéfiniment responsable : MOREAU Jimmy.
Capital : 150100.00 EUR.
Adresse : 12, Rue des Saules, 40100 Dax.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : la société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières acquises et/ou apportées à la société, la réalisation de toutes prestations de nature administrative, comptable, juridique, sociale, commerciale et autres pour le compte des sociétés dans lesquelles la société détient ou détiendra toute participation, et toutes activités annexes ou connexes se rattachant directement ou indirectement à ces activités, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. la société a également pour objet la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe pouvant favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Adresse : 12, Rue des Saules, 40100 Dax.
A dater du : 22 février 2024.
Date de commencement d'activité : 16 février 2024.